

d'y précéder le prince Frédéric-Guillaume, dont on avait par erreur signalé le passage il y a quelques jours.

Hier soir, le convoi de 7 heures amenait en France, en destination de Londres :

S. A. le prince régnant de Hohenzollern-Sigmaringen, allié à la famille de Prusse.

La suite nombreuse de S. A. était composée de plusieurs généraux, amiraux et hauts dignitaires de la Confédération.

Une voiture royale et une voiture-salon étaient affectées au transport de ces illustres voyageurs; plusieurs autres voitures contenaient les bagages.

On attend, nous assure-t-on, un convoi spécial qui amènera plusieurs princes et princesses de la famille royale de Prusse.

Le prince royal, fiancé de la princesse Adélaïde, d'Angleterre, sera accompagné de son auguste mère. — Il traversera la Belgique et la France sous le nom de comte de Lingen.

Un accident qui pouvait avoir des suites graves est arrivé mercredi matin à Tourcoing. Un cheval, attelé à un petit camion, s'est emporté sur la place.

Le conducteur s'est laissé traîner assez loin; il a fait les plus grands efforts pour arrêter le cheval; mais enfin, succombant à la fatigue, il a dû lâcher les rênes.

Le cheval, continuant sa course furieuse, a traversé la rue des Récollets, sans qu'aucune des tentatives faites par plusieurs personnes, pour l'arrêter, ait pu réussir.

Ce n'était point, fort heureusement, l'heure de la sortie des ouvriers.

Le cheval est allé s'abattre près du Calvaire, sans avoir blessé personne; il a reçu plusieurs contusions et blessures dans la chute qui a terminé sa course bien à point.

Le même jour, la police a eu une contravention à signaler pour un cheval laissé sur la voie en dehors des conditions exigées par les règlements.

On ne saurait trop approuver la vigilance de la police en pareil cas. Une précaution bien simple, et qui ne demande pas grand'peine, peut prévenir bien des accidents.

Par suite de l'abaissement du niveau de l'eau à Lille, plusieurs propriétaires font en ce moment forer des puits artésiens auxquels ils donnent une grande profondeur; les passants s'arrêtent rue des Manneliers où l'on pratique maintenant une de ces pompes indispensables. Les habitants du contour du Palais-de-Justice espèrent que l'administration fera droit à leur demande tendant au rétablissement de la pompe publique qui existait anciennement sur l'emplacement du Palais-de-Justice.

La loi du 9 juin 1853, qui appelle au bénéfice de la pension de retraite certains fonctionnaires qui, avant cette loi, n'en jouissaient pas, comme n'étant pas sujets à la retenue du traitement, leur permet aujourd'hui, de compter pour la fixation de la pension à laquelle ils ont droit, non-seulement les services par eux rendus, depuis le 9 juin 1853, soumis à la retenue, mais encore ceux qu'ils ont antérieurement rendus dans d'autres fonctions si, toutefois, elles étaient également sujettes à retenue.

Ces principes viennent d'être consacrés par un arrêt récent du Conseil-d'Etat, arrêté qui intéresse un grand nombre de fonctionnaires.

Il y aura le 27 février une éclipse partielle de lune. Commencement, 9 heures 19 minutes; milieu, 10 heures 23 minutes; fin de l'éclipse, 11 heures 26 minutes.

On connaît les tentatives répétées faites par les industriels du Nord pour conserver les betteraves plus longtemps qu'on n'a pu le faire jusqu'à présent, et éviter ainsi les fluctuations du cours et le chômage de leurs établissements sucriers. Il paraît qu'une communication officielle, portée à la connaissance de la Société impériale et centrale d'agriculture de Paris, fait connaître qu'en Volhynie, des essais en grand, faits dans ce but, ont été couronnés de succès.

Nous souhaitons que le fait se confirme; cet avantage rendrait peut-être ces messieurs plus raisonnables sur les questions douanières qui les ont trouvés jusqu'ici si intraitables.

A ce sujet, nous lisons dans les journaux du Havre que MM. les négociants de la place sont invités à passer au Lloyd pour y signer une pétition adressée à la Chambre de commerce et qui a pour but de la prier de demander au gouvernement un abaissement de droits sur les sucres et les cafés.

On vient d'amener au gré du tribunal de Cambrai une assez grande quantité de tissus et d'étoffes provenant des vols importants dont nous avons parlé dans nos précédents numéros, et qui ont été commis au préjudice de fabricants des cantons du Câteau et de Solesmes et des communes de la banlieue de Cambrai.

On a également opéré l'arrestation de deux prévenus, les nommés Legros et Fontaine, au domicile desquels on a découvert des produits de ces vols. — Enfin, nous apprenons que les gendarmes ont aussi arrêté deux individus de Saint-Aubert, qu'ils ont rencontré colportant une partie de ces marchandises.

Un soir de la semaine dernière, vers dix heures, des ouvriers, en quittant leur travail, furent tout surpris de trouver, étendu sur un trottoir de la rue de Mons, à Valenciennes, un homme qui ne donnait plus signe de vie qu'en poussant un gémissement plaintif. A cette vue, nos braves gens ont été saisis de compassion, ils ont transporté le moribond dans un cabaret voisin où on allait lui faire prendre un cordial pour le réconforter, lorsqu'un des docteurs improvisés s'avisa de dire :

— Si nous déposions notre malade sur le lit de camp des agents de police ?...

A ce mot de police, le mourant ne fit qu'un bond jusqu'à la porte et se sauva avec la légèreté d'un oiseau.

Voilà une guérison subite tout à fait extraordinaire; nous appelons sur ce phénomène toute l'attention des savants et des médecins.

On écrit du Quesnoy :

« On ne parle ici que de faits extraordinaires, incroyables même, arrivés cette semaine dans le hameau d'Herbigny, commune de Villereau, canton du Quesnoy. Voici des faits puisés aux sources les plus certaines, car mille versions se débitent à ce sujet et les cancanes ne font pas défaut :

« La famille Brisson, dont les père et mère sont morts, se compose de deux frères, dont l'un est marié, de deux sœurs et d'un enfant de 5 à 6 ans, la famille Brisson, dis-je, était réunie mardi dernier, 5 du courant, pour fêter la veille des Rois. Comme il faisait froid, on alluma du feu et l'on se mit à souper. Tout à coup un des

membres de la famille, saisi, on ne sait de quel vertige, se lève et se met à débiter mille paroles incohérentes qui n'avaient aucune signification. Au même instant, tous les membres de la famille, saisis subitement du même vertige, de la même folie, se lèvent, se mettent à danser, se déshabillent totalement et entonnent en chantant à la ritournelle des hymnes d'église, des chants pieux.

« Dans leur folie, ils prennent le jeune neveu, le déshabillent également, l'attachent sur une échelle pour le crucifier, disent-ils, lui enfonce des épingle dans les chairs, et toujours en psalmodiant et dansant autour de leur innocente victime. Les hommes s'échappent ensuite, prennent des seaux, se dirigent vers le puits pour prendre de l'eau, posent une échelle sur le toit de la maison, et vont tous, tour à tour, jeter cette eau par la cheminée en criant qu'il faut éteindre les feux du purgatoire. Plus de cent seaux d'eau furent ainsi jetés, et ce ne fut que lorsque de nombreux voisins furent accourus aux cris de la petite victime et à ceux qui étaient poussés par ces farieux, que l'on cessa de jeter l'eau par la cheminée. Il n'est pas besoin de dire que la maison se trouva inondée de ce déluge improvisé.

« On s'empressa de délier le pauvre petit supplicié; il était temps, car il avait perdu connaissance, affaibli qu'il était des tortures qu'on lui avait fait subir et des coups d'épingles qu'il avait reçus; son corps était tout sanguinolent. On se perd en conjectures sur les causes qui ont pu amener une folie si subite et si totale! Les uns l'attribuent à une prédisposition dont sont atteints les Brisson; les autres à des aliments qu'ils auraient pris ou à des feuilles qu'ils auraient brûlées dans l'âtre et qui les auraient enivrés. Je ne crois à aucune de ces deux dernières causes, je crois plutôt qu'il faut l'attribuer à la peur qui aura saisi toute cette famille.

« M. le commissaire de police du Quesnoy et un docteur se sont transportés sur les lieux, ont visité ces personnes et ont ordonné la plus grande surveillance, car il leur paraît avéré qu'il y a folie et bien folie, aussi fait-on bonne garde! »

Pour toute la chronique locale, J. BENOIX.

CHRONIQUE PARISIENNE (1).

Paris, 14 janvier 1858.

L'événement de ces derniers jours a été la mort de M.^{lle} Rachel. L'illustre tragédienne a succombé, le 3 de ce mois, sous les étreintes du mal qui la minait depuis si longtemps. Ses obsèques, célébrées avec beaucoup d'apparat, contrairement à ses dernières volontés, ont eu lieu lundi; elles avaient attiré dans le quartier de la Place-Royale et sur tout le parcours du cortège jusqu'au Père-Lachaise, une foule énorme que contenaient à grand'peine les sergents de ville et les gardes de Paris à cheval.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Alex. Dumas père, Taylor, Auguste Maquet, et Geoffroy, sociétaire du Théâtre-Français.

Tout ce qui tient une plume, tout ce qui appartient aux théâtres figurait dans le cortège, où, en outre, le ministre d'Etat, l'Académie française, la commission des auteurs dramatiques, avaient envoyé des représentants.

Des discours ont été prononcés par MM. Bataille, Auguste Maquet et Jules Janin.

M.^{lle} Rachel est morte dans la religion juive, et c'est d'après les rites du culte israélite qu'ont eu lieu les cérémonies religieuses à ses obsèques.

(1) Reproduction interdite.

pas précisément celui qu'Elisa avait le plus désiré dans l'homme de son choix, mais les observations et les prières de sa tante, de sa seconde mère, triomphèrent de sa répugnance secrète : elle se résigna. Il faut convenir que personne n'était moins capable de comprendre la poétique Elisa que le prosaïque monsieur Reverchon. Simple et affectueux, l'esprit juste et le cœur droit, toutes ses facultés se concentraient dans une pensée et un sentiment, les intérêts de son commerce et ceux de son cœur, sa caisse et sa femme; et je me hâte d'ajouter que, dans la balance de ses affections, la dernière l'emportait de beaucoup sur l'autre : ces deux amours, de nature si différente et faisant ensemble assez bon ménage dans le cœur de M. Reverchon, pouvaient constituer un mari agréable et commode, selon le monde; mais, d'après les idées habituelles d'Elisa, c'était un effroyable adultère, une révoltante profanation. Il y avait évidemment entre le couple conjugal un malentendu dont M. Reverchon seul semblait ne pas s'apercevoir. N'allez pas croire cependant que le mari d'Elisa fut incapable d'inspirer un sentiment tendre et sincère; c'était un homme de haute taille, mais bien fait et de bonne mine. Sans posséder à un degré éminent ce petit talent de causerie séduisante, de riens prétentieux et d'innocente malice, qui caractérise, en province, le héros de salon, M. Reverchon était doué d'un rare sens; parlait convenablement de beaucoup de choses, gardait le silence sur celles qu'il ne connaissait pas. Il avait, d'ailleurs, une figure agréable, et certes, s'il pouvait paraître ridicule, ce n'était qu'aux yeux de sa femme. Son amour aveugle pour elle l'empêchait de découvrir la véritable cause de la tristesse qu'il lui reprochait quelquefois

avec bienveillance, et qu'il admettait volontiers comme résultat d'une santé toujours languissante. Les migraines et les maux de nerfs jouent, comme on sait, un rôle important dans l'existence de toute femme sensible; ce n'est que par une longue expérience, et par suite d'un usage immodéré, que les maris arrivent à conserver un peu de leur sang-froid dans ces charmants épisodes de la vie conjugale. Monsieur Reverchon était encore sous le charme, il aimait sa femme tout simplement, sans défiance et sans arrière-pensée. Il était loin, comme on voit, de ce point de perfection, qui est l'idéal en amour, d'analyser la passion et de déguster le sentiment. L'étude psychologique n'existait pas pour lui. Aussi, le moyen pour une femme délicate d'aimer un homme qui ignore les charmes de la mélancolie, qui n'a pas lu les *Inspirations*, les *Pensées du soir*, les *Consolations* et les *Cris du cœur*; d'un homme qui jouit d'une parfaite santé et d'une gaieté inaltérable?

Souvent madame Reverchon s'efforçait d'élever jusqu'à la quintessence de la passion les sensations triviales de son mari. Vains efforts! La poésie (disait un jour un abbé musqué dans l'alcove de Ninon) est un brillant papillon qui se brûle au flambeau de l'hyménée. Quelquefois surmontant sa tristesse et dissimulant ses poétiques larmes, elle lui disait avec abandon de ces choses

Qu'on murmure tout bas, l'un sur l'autre appuyés, Dans une douce extase, et du monde oublié.

— Plait-il, ma femme? répondait-il d'un air étouffé.

Alors, désespérée, Elisa courait à ses livres ou à son piano, et M. Reverchon à ses registres

L'opéra-comique vient de faire une reprise importante : celle de *Fra-Diavolo*, le plus populaire peut-être des chefs-d'œuvre d'Auber. Cette ravissante musique, créée il y a vingt ans, a cette fois encore paru aussi jeune qu'au premier jour. Malheureusement, l'art d'interprétation de ces mélodies simples, et difficiles par leur simplicité même, se perd tous les jours. Les tours de force ont seuls la vogue aujourd'hui, et les artistes, au lieu de résister avec force à ce mauvais goût, sont les premiers à l'encourager et à rechercher par tous les moyens possibles des triomphes qui rappellent un peu trop ceux des clowns de cirque. A part M.^{lle} LeFebvre et Lemercier, les autres interprètes nouveaux de *Fra-Diavolo* ont paru généralement incomplets; Barbot surtout, qui est à une distance immense de Cholet — le créateur du rôle de Fra-Diavolo — et comme chanteur et comme acteur.

Le Théâtre-Lyrique vient de donner une nouvelle pièce en trois actes : *La Demoiselle d'Annonce*, dont la musique est de M. Semet, ténor de l'orchestre de l'Opéra. M. Semet s'était fait connaître l'an dernier par un acte, les *Nuits d'Espagne*, dont la musique était grosse des plus brillantes promesses. Sans les avoir complètement tenues dans sa nouvelle tentative le modeste instrumentiste peut cependant à bon droit revendiquer le titre de compositeur élégant, instruit, trop instruit même. Lorsque l'expérience lui aura appris à ne pas étouffer ses inspirations sous le vain étalage d'une science hors de propos, lorsqu'il vaudra enfin être lui-même, M. Semet, j'en suis presque sûr, arrivera au premier rang et sera une des illustrations de l'Ecole française.

Dans la pièce nouvelle a débuté une jeune élève de Duprez, M.^{lle} Marimon, dont je vous ai déjà parlé. La jeune cantatrice s'est surtout fait remarquer — chose rare — par un aplomb imperturbable. Cette assurance lui a servi; avec un peu plus de modestie elle eût fait valoir beaucoup mieux les qualités précieuses de sa voix et de son style. Quant à Audran, qui reparait à Paris pour la première fois depuis plusieurs années, on a eu de la peine à reconnaître en lui le brillant ténor qui a créé quelques rôles importants à l'Opéra-Comique. D'abord sa voix n'a plus de fraîcheur, et ensuite il a contracté sur les scènes de province des habitudes, des *tics*, qui ne sont pas précisément de bon goût. Décidément le ténor est toujours chose fort rare, *rare avis!*

Les Variétés et le Palais-Royal n'ont pas été les seuls à nous gratifier de *Revers*. En vrais moutons de Panurge les autres théâtres se sont élancés à la suite. A l'Ambigu-Comique, c'est *Paris-Crinoline*; aux Déshabillés, *suivez le monde*; aux Folies-Dramatiques, *en avant, marche!* etc., etc. Au fond c'est toujours la même rengaine; les décors peuvent être plus

gnée d'une femme (madame Deschamps) qu'elle appelait son amie, et que j'ai toujours soupçonnée depuis d'être le diable en personne; car ce ne serait pas la première fois qu'on aurait vu l'ennemi du genre humain prendre cette forme séduisante. L'expérience prouve tous les jours que ce que les femmes appellent une amie n'est souvent qu'un dangereux et perfide conseiller, sorte d'agent provocateur dont l'exemple encourage et dont l'amitié flétrit. Celle dont nous parlons ici avait, sinon inspiré, du moins déterminé puissamment la démarche que madame Reverchon faisait en ce moment et dont une froide raison de santé n'avait été que le prétexte. M. Reverchon n'ayant pu accompagner sa femme dans ce voyage qui ne devait durer que quelques jours, n'avait pas craint de la confier à l'amitié éclairée d'une femme dont, il faut en convenir, la réputation n'avait jamais souffert la moindre atteinte. M. Reverchon ignorait apparemment qu'il en est de la vertu de certaines femmes comme de certains vins délicats qui ne supportent pas le transport, et réclament, pour se conserver, les soins les plus assidus. Il aurait dû se rappeler que, dans ces sortes d'affaires, il n'est rien de tel que l'œil du maître... quand le maître n'est pas aveugle.

A l'hôtel où descendaient nos deux voyageurs personne ne connaissait le grand poète objet de leur pèlerinage sentimental, excepté pourtant la maîtresse du logis, jeune dame fort accorte, qui lisait Paul de Kock sur son comptoir, et qui assura avoir vu plusieurs fois le non demandé écrit en grosses lettres sur la page d'annonces de son journal des modes.

Aug. de LACROIX.

(La fin au prochain numéro.)